

JANUS ajoute aux précédents épisodes climatiques méditerranéens celui du mardi 25 novembre au 01 décembre 2014.

Un épisode climatique long et violent : pluie diluvienne (du jamais vu), orage, vent d'est très fort, fortes inondations et une victime.

Les zones de Hyères avec le Gapeau, La vallée de l'Argens, La Londe les maures (plusieurs victimes) ont été également inondées.

Avec cette rubrique mémoire des catastrophes naturelles locales, JANUS tient aussi à prouver que tout ce qu'il a dit et dénoncé dans ces nombreux articles sur les conséquences du changement climatique se réalise et malheureusement s'amplifiera dans le futur !

Pour rappel, la liste de mes articles :

octobre 2009

Plan de prévention des risques inondation

http://cogolinforum.free.fr/cogolin_agenda_21_02.php

octobre 2009

Il pleut, il plouf, bergère...

http://cogolinforum.free.fr/cogolin_agenda_21_03.php

octobre 2009

Climat - rapport 1 - prévision 2030/2050

http://cogolinforum.free.fr/cogolin_agenda_21_climat_01.php

octobre 2009

Climat - rapport 2 - prévision 2030/2050

http://cogolinforum.free.fr/cogolin_agenda_21_climat_02.php

décembre 2009

Pense-t-on aux risques que les scientifiques annoncent?

http://cogolinforum.free.fr/cogolin_immobilier_en_folie_03.php

mars 2011

Confirmation des risques annoncés

http://cogolinforum.free.fr/cogolin_immobilier_en_folie_09.php

septembre 2013

Climat, le pire se confirme!

http://cogolinforum.free.fr/cogolin_immobilier_en_folie_09.php

mars 2014

la bétonisation mise en cause dans les inondations dans le Var

http://cogolinforum.free.fr/cogolin_immobilier_en_folie_16.pdf

Et bien entendu les neufs articles mémoire : le maire de Hyères lance un appel contre la montée des eaux que vous pouvez retrouver ici :

L'immobilier en folie

http://cogolinforum.free.fr/cogolin_immobilier_en_folie.php

Aura-t-on un jour des gouvernants qui cessent de ne penser l'immobilier qu'en termes de nombre d'habitants et d'impôts sans penser aux conséquences de leurs choix ?

Aura-t-on un jour des gouvernants qui lorsqu'ils sont obligés de donner une autorisation avec risque, anticipe aussi ledit risque (travaux initiaux adaptés, cahier des charges contraignant, etc) ?

Aura-t-on un jour des gouvernants qui pensent et agissent ensemble le développement immobilier car l'eau ne connaît pas les frontières communales ?

Le désir d'être propriétaire ne doit pas vous empêcher d'être vigilant(e) et de bien vous renseigner sur le passé climatique et géologique de la zone territoriale où vous souhaitez acheter, louer ou construire !





